



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

affaires étrangères : ambassades et consulats

Question écrite n° 6768

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur l'amélioration de l'image et les relations publiques du personnel de nos représentations diplomatiques. En effet, à l'image des diplomates et employés de l'ambassade britannique au Maroc, qui ont récemment lancé une campagne de nettoyage sur les plages de Rabat, d'autres pays lancent des initiatives humanitaires, solidaires ou écologiques, pour restaurer l'image de marque de leur nation. Ces actions sont très favorablement ressenties par les populations des pays bénéficiaires à l'étranger. Il pourrait donc être intéressant de s'en inspirer et de le proposer aux ambassadeurs ou consuls généraux de France à l'étranger. Il lui demande donc s'il compte proposer cette suggestion.

Texte de la réponse

Nos postes diplomatiques à l'étranger s'investissent depuis longtemps dans des actions à but humanitaire, solidaire ou écologique qui contribuent à améliorer l'image du personnel de nos représentations diplomatiques, d'ailleurs bonne en général. Les représentants français à l'étranger sont ainsi nombreux à organiser des événements à but caritatif, soit au titre du poste, soit à titre personnel. Pour ne citer que quelques exemples : en Colombie, l'association France Solidarité, créée dans les années 90, est animée à titre bénévole par des diplomates de l'ambassade. Financée grâce à l'organisation de ventes de charité, elle se montre très active dans le financement de bourses d'études pour des jeunes issus de familles défavorisées ; en Roumanie, l'ambassade organise des dîners de charité, les sommes recueillies étant reversées au SAMU social ; nos ambassades en Inde et au Kenya font de même au profit d'ONG locales ; en Inde, par ailleurs, une vaste opération humanitaire destinée à opérer gratuitement de la cataracte des enfants de la région de Pondichéry a été financée par le consulat, avec un apport personnel de la part des agents ; à Atlanta, le poste participe avec l'ensemble du corps consulaire à une initiative lancée par l'association Habitat for Humanities afin de construire des logements pour les mal-logés ; notre ambassade en Tunisie soutient financièrement depuis plusieurs années des associations tunisiennes agissant dans le domaine de l'enfance en difficulté, du handicap, du développement durable, de l'initiation à l'écologie pour les enfants ; au Koweït, l'Alliance française organise des projections dans des villages au profit d'associations de protection des enfants des rues et propose des concerts destinés à lever des fonds pour d'autres associations à but caritatif ; en Pologne, notre ambassadeur a accepté en 2007 d'être « ambassadeur UNICEF » et s'est investi personnellement dans la récolte de fonds. Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive. Nos postes sont également très visibles dans l'organisation ou la participation à des épreuves sportives à but caritatif : courses à pied à Houston destinées à financer des programmes éducatifs, à Assomption au profit des enfants vendeurs de journaux, ou en Ethiopie afin d'aider à la construction d'orphelinats ; participation active de notre ambassade en Bosnie-Herzégovine à l'organisation cette année du premier semi-marathon de Sarajevo, qui a oeuvré, entre autres, au rapprochement des populations de Sarajevo ; organisation en Bolivie par notre ambassade et l'association Solidarité française d'un « mundialito de futbol » au profit d'oeuvres caritatives ; coopération approfondie de l'ambassade de France en Argentine avec un club de rugby de la banlieue défavorisée de Buenos Aires qui oeuvre à l'intégration des

jeunes par le sport. Le personnel de nos représentations diplomatiques s'investit par ailleurs beaucoup dans l'aide à apporter à des populations victimes de catastrophes naturelles, à chaque fois que cela est nécessaire (tremblement de terre et inondation au Mexique, ouragans aux États-Unis et au Guatemala, tremblement de terre au Tadjikistan...). Ces initiatives, souvent prises à titre bénévole, sont très appréciées et viennent en complément de l'aide officielle apportée par l'État. Par ailleurs, dans la plupart des pays, il est de tradition d'organiser un grand « bazar diplomatique » en fin d'année. Chaque nation est invitée à vendre sur un stand à ses couleurs des produits locaux, les bénéfices étant intégralement reversés à des associations caritatives. Les stands français, tenus par les diplomates, sont généralement ceux qui rapportent le plus grâce à la qualité des dons récoltés auprès de nos entreprises. Le personnel des représentations françaises à l'étranger n'a donc nul besoin de s'inspirer des initiatives prises par d'autres représentations diplomatiques et ne souffre, dans la plupart des pays, d'aucun problème d'image, bien au contraire.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6768

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6031

Réponse publiée le : 11 décembre 2007, page 7803